

S'initier à la comptabilité publique

Le 15/09/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Comprendre les principaux textes législatifs régissant la comptabilité publique.
- Maîtriser les principes et spécificités de la comptabilité publique.
- Savoir élaborer un budget public en respectant les règles fondamentales.
- Apprendre à exécuter et contrôler les budgets publics avec méthode.
- Intégrer les notions clés des opérations budgétaires et comptables.

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

Jour 1 : Découvrir les fondements de la comptabilité publique

Matin : Les textes législatifs et réglementaires de référence

- Introduction aux lois de portée générale régissant la comptabilité publique.
- Découverte de la Loi Organique des Lois de Finance (LOLF) et ses implications.
- Analyse des dispositions du Décret 2012-1246 sur la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP).
- Familiarisation avec les textes spécifiques liés à la comptabilité publique.

Après-midi : Les principes fondamentaux de la comptabilité publique

- Comprendre la séparation entre ordonnateur et comptable public.
- Définir le rôle et les responsabilités du comptable public.
- Explorer les plans et principes comptables applicables au secteur public.
- Différencier la comptabilité budgétaire et la comptabilité générale.

Jour 2 : Budget et exécution en comptabilité publique

Matin : Élaborer un budget en comptabilité publique

- Introduction au Débat d'Orientation Budgétaire et son importance.
- Différencier Budget Primitif (BP) et Budget Initial (BI).
- Comprendre les principes budgétaires : annualité, non-contraction, spécialisation, etc.
- Gérer les décisions modificatives et intégrer le recours à l'emprunt.
- Étude de cas : processus de préparation d'un budget public.

Après-midi : Exécution et contrôle du budget en comptabilité publique

- Validation et analyse des virements internes pour évaluer les performances budgétaires.
- Actualisation des ressources prévisionnelles et planification des décisions modificatives.

CONTACTEZ
NOUS

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382



- Exécution des dépenses et des recettes en comptabilité publique.
- Introduction aux opérations de clôture budgétaire et comptable.
- Découverte des notions d'opérations budgétaires et d'ordre (OB, OOSB, OOB, OT, OO).

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

- Avoir un intérêt pour la comptabilité publique et la gestion-comptable

PUBLIC VISE

Collaborateurs comptables, comptables généraux et adjoint-chef comptables

Toute personne impliquée dans la gestion administrative

Toute personne désirant se familiariser avec la comptabilité publique ainsi que la gestion comptable

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

14 heures

PEDAGOGIE

- Après avoir défini les termes d'une analyse comptable et autres notions de base, il s'agit de comprendre, au travers de cas pratiques, les différents outils d'analyse de la comptabilité publique ainsi que ses spécificités
- Le formateur, hautement qualifié selon nos standards de recrutement, suit tout au long de la formation le ou les participants, afin d'ancrer ces connaissances.
- Les test réalisés à la fin de la mission ont pour but d'évaluer la compréhension du participant au travers d'un compte-rendu personnalisé qui correspond au secteur d'activité de la personne concernée.
- Les outils utilisés durant la formation sont délivrés aux participants en fin de formation, sous forme de livret résumé comprenant la correction des exercices réalisés.
- Le formateur fournit une attestation reprenant l'ensemble de l'accompagnement et des connaissances délivrées durant la formation.

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382